Communiqué de presse

Date 22.08.2023

Embargo

|  |
| --- |
|  |
|  |

La liste des traditions vivantes de Suisse s’enrichit

**Avec 29 nouvelles entrées, la liste des traditions vivantes de Suisse compte désormais 228 traditions. C’est la deuxième fois qu’elle est actualisée depuis son lancement en 2012. Etablie par l’Office fédéral de la culture (OFC) en collaboration avec les cantons, la liste tient compte des propositions de la population.**

Parmi les nouvelles entrées, on trouve d’une part des activités pratiquées par de larges pans de la population, la randonnée pédestre par exemple. D’autre part, la liste comprend des savoirs et des savoir-faire pratiqués et transmis par de petits groupes et de petites communautés. C’est le cas par exemple de la fonte des cloches à bétail dans les cantons de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel et du Valais. Une culture numérique fait par ailleurs pour la première fois son entrée dans la liste : des programmeurs passionnés se rencontrent régulièrement sur la « scène démo » pour créer ensemble des animations générées par ordinateur.

L’actualisation de la liste met également en avant l’apport des traditions vivantes à la durabilité écologique. Le savoir sur l’utilisation de l’énergie hydraulique et d’autres énergies renouvelables dans les cantons de Berne et du Valais illustrent de manière exemplaire comment les savoirs traditionnels et les pratiques éprouvées peuvent se révéler des moyens utiles pour relever les défis présents et à venir.

**La liste des traditions vivantes en Suisse**

Dans le message culture 2025-2028, qui est en consultation jusqu’en septembre, la Confédération réaffirme sa volonté de valoriser et de préserver les traditions vivantes en Suisse. La liste des traditions vivantes en Suisse donne un aperçu de la diversité et de l’importance de ce patrimoine culturel. Elle comprend des traditions et des pratiques transmises de génération en génération qui donnent à une communauté un sentiment d’identité et de continuité. Il peut s’agir par exemple de musiques et de danses, de coutumes et de fêtes ou encore de savoirs et d’artisanats traditionnels. L’inventaire établi en 2012 en collaboration avec les cantons et actualisé pour la première fois en 2017 constitue une base importante pour la préservation de cette forme de patrimoine culturel. Les cantons ont à nouveau pris en compte les propositions émanant de la population.

**Informations complémentaires**

Questions générales : Anne Weibel, Cheffe de communication OFC, +41 58 462 79 85

[anne.weibel@bak.admin.ch](mailto:anne.weibel@bak.admin.ch)

Questions spécifiques sur les différentes entrées : Isabelle Raboud-Schüle (membre de la Commission suisse pour l’UNESCO et porte-parole du groupe de pilotage) : +41 78 796 83 33